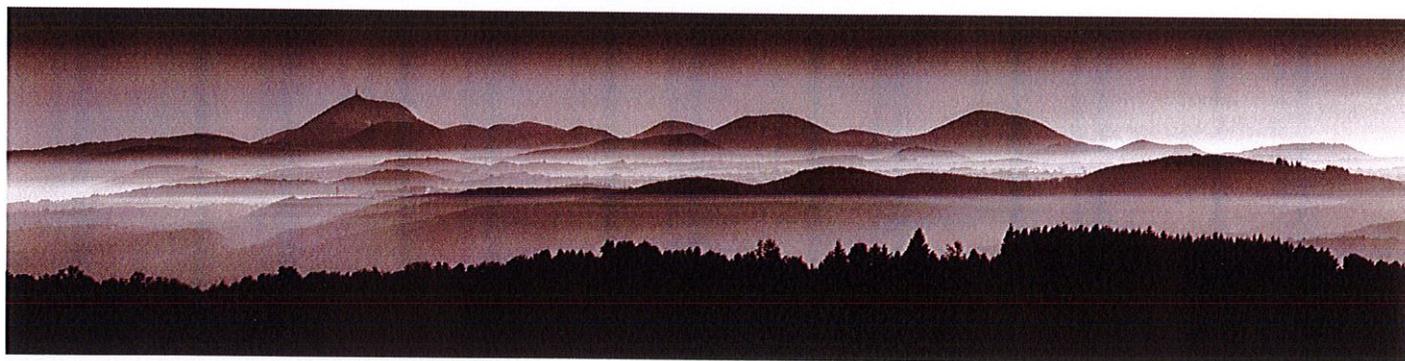


# PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025

*ACCUEIL DE LOISIRS  
JOZE-CULHAT*

*Mercredis: CULHAT*

*Vacances: JOZE/CULHAT*



**Mercredis et vacances :**

**Garderie/ école de CULHAT**

**Rue de l'Avenir**

**63350 CULHAT**

**Vacances :**

**MAISON de l'ENFANCE**

**Rue du champ**

**63350 JOZE**

Contact : [al-jozeculhat@ufcv.fr](mailto:al-jozeculhat@ufcv.fr)

N° tel : 06.11.15.26.52

<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-joze-culhat>

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### 1. LE CADRE

- LES COMMUNES

- LA CCEDA

### 2. PRESENTATION DES SITES

- CULHAT

- JOZE

### 3. LES PROJETS DES ORGANISATEURS ET GESTIONNAIRE

- a. PEDT de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

- b. Orientations éducatives de la CCEDA

- c. L'Union Française des Centres de Vacances

- d. Projet Educatif de l'UFCV

### 4. INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS DE L'EQUIPE

### 5. FONCTIONNEMENT

- Modalités d'inscriptions et gestion des présences

- Organisation quotidienne

- Cadre de vie collective et ses règles de vie

### 6. EQUIPE D'ANIMATION

- Composition

- Les équipes d'encadrants: rôles et responsabilités

- Gestion sanitaire

### 7. PARTENAIRES / COMMUNICATION

### 8. EVALUATION des ACTIONS MENEES

# INTRODUCTION

*Le projet pédagogique* est une notion d'abord développée et utilisée par et pour les lieux accueillants des enfants et impliqués dans l'éducation ou la pédagogie.

Il est conçu comme un référentiel établi par l'équipe d'animation sur les conditions de fonctionnement de la structure.

De son approche globale, c'est ce qui motive l'engagement personnel, c'est ce qui donne sens à une action.

Il répond donc à toutes les questions concernant l'organisation de l'accueil de loisirs.

Il présente la structure, les objectifs pédagogiques, le fonctionnement précis de l'accueil, les moyens humains, organisationnels et matériels dont dispose l'équipe d'animation et l'évaluation des objectifs.

A l'aide de ce document, toute personne interne ou externe à l'établissement doit comprendre l'enjeu et les objectifs de la structure.

Ce présent projet s'appuie sur l'ouverture de l'enfant vers le monde extérieur, sa responsabilité en tant que citoyen en devenir, son épanouissement individuel au sein d'un groupe et le développement de ses capacités personnelles.

Il prend en compte les besoins essentiels de l'enfant : physique, intellectuel, affectif, créatif ; ainsi que ses différents rythmes biologiques.

Il permettra donc à l'enfant d'être acteur des différentes activités mises en place sur ces différents temps et aussi, de pouvoir à son rythme, se développer, créer, s'épanouir au sein d'un collectif.

***« Elaborer un projet, c'est décrire l'organisation d'une action à venir. Ecrire un projet, c'est définir le système pédagogique et la démarche qui conduira l'action ».***

# 1. LE CADRE

## Les communes

Les communes de JOZE et CULHAT sont situées dans la plaine de la LIMAGNE de part et d'autre de la rivière ALLIER.

Elles sont toutes les deux desservies par des axes routiers qui leur permettent d'être en campagne mais sans trop d'éloignement de villes plus ou moins importantes telles que LEZOUX, MARINGUES, THIERS et CLERMONT-FERRAND.

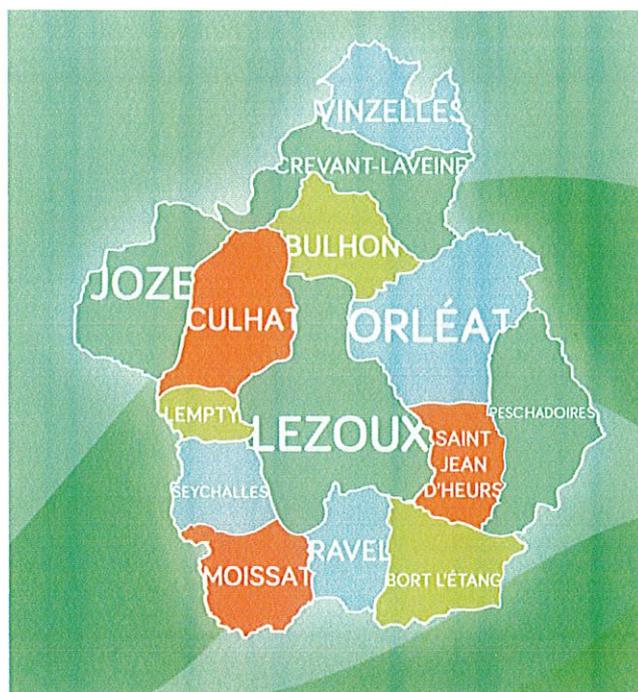
Ces communes possèdent toutes les deux des infrastructures différentes et complémentaires (maison de retraite, associations sportives...)

De dimension similaire, JOZE et CULHAT ont un nombre d'habitants en constante augmentation.

Chacune de ces communes possède leur propre école maternelle et élémentaire.



## La Communauté de Communes Entre Dore et Allier: CCEDA



### Le territoire CCEDA, département du Puy de Dôme (63)

La **Communauté de Communes Entre Dore et Allier** regroupe les communes de Bort l'Étang, Bulhon, Crevant-Laveine, Culhat, Joze, Lemptry, Lezoux, Moissat, Orléat, Peschadoires, Ravel, Seychalles, St Jean d'heurs et Vinzelles.

Soit au total 14 communes réparties sur 229 km<sup>2</sup> avec 19 200 habitants et une courbe démographique croissant depuis une dizaine d'années.

Chaque commune a sa propre identité et dispose de ressources naturelles, culturelles et sportives qui font la richesse du territoire.

## 2. PRESENTATION DES SITES

### LES LOCAUX : CULHAT

Accueil de loisirs sans hébergement, géré par l'UFCV

GARDERIE de l'école communale

Rue de l'Avenir

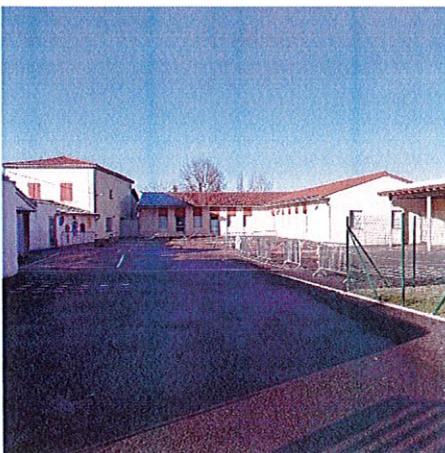
63350 CULHAT

n° tel: 06.11.15.26.52

Al-jozeculhat@ufcv.fr

Plusieurs salles mises à disposition selon le nombre d'enfants accueillis et les périodes d'accueil.

- Garderie: salle avec cloisonnement ouvert, accès par escalier ou plan incliné
- Toiletttes adaptées aux moins de 6 ans, toilettes pour les plus de 6 ans avec point d'eau
- Espace vert clôturé autour de la garderie
- Cour de récréation, clôturée et fermée par un portail
- Salle d'étude
- Salle de classe des maternelles
- Salle de dortoir en continu avec la salle de classe des maternelles
- Salle de restauration
- Toilettes dans le couloir d'accès à la cantine : ( trois toilettes par box: fille/garçon)
- Douche



# LES LOCAUX : JOZE

Accueil de loisirs sans hébergement géré par l'UFCV

MAISON de l'ENFANCE

Rue du Champ

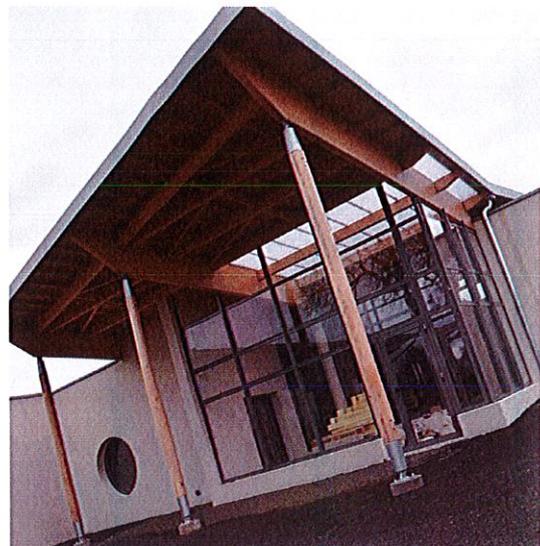
63350 JOZE

n° tel: 06.11.15.26.52

Al-jozeculhat@ufcv.fr

Lieu partagé avec le Relais d'Assistantes Maternelles et l'accueil de loisirs du mercredi

- Couloir desservant l'espace bureau et le lieu « infirmerie », portemanteaux à disposition des enfants
  - Salle dédiée aux plus jeunes, pièce attenante pour la sieste avec porte coulissante, toilettes adaptées aux plus jeunes, douche
  - Grande salle d'accueil cloisonnée ouverte en trois endroits
1. Espace faisant office de salle de cantine, point d'eau, frigidaire, four et plaque vitrocéramique à disposition
  2. Espace avec portes coulissantes
  3. Espace avec point d'eau
- 4 Toilettes, point d'eau
  - Espace extérieur clôturé



### 3. LES PROJETS EDUCATIFS DES ORGANISATEURS ET GESTIONNAIRE DE L'ACM

#### PEDT de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

Depuis le 30 novembre 2021, le transfert de la compétence pour la gestion des centres de loisirs

Extra-scolaires et mercredis périscolaires du territoire a été validé par le conseil communautaire CCEDA.

Au 1er septembre 2022, la CCEDA est l'unique organisateur de 7 centres de loisirs extrascolaires et mercredis périscolaires passés sous compétence communautaire : Lezoux, Peschadoires, Moissat, Orléat, Culhat et Joze.

L'enjeu pour la CCEDA est d'harmoniser les objectifs éducatifs de ses différents services et de créer une interaction cohérente entre les différents acteurs éducatifs du territoire.

Le PEDT communautaire coordonne l'engagement des différents partenaires et assure l'articulation de leurs interventions éducatives sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducative.

Les enseignants, les élus, les animateurs, les éducateurs sportifs ont pour mission d'intervenir ensemble avec des objectifs cohérents dans le parcours éducatif de l'enfant. **Les temps du mercredi périscolaire** s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire.

**Les temps extrascolaires** sont plus dans l'optique d'une complémentarité de son temps de vacances.

Respecter l'enfant, nourrir et enrichir ses apprentissages et participer à la réussite de son parcours éducatif sont les axes qui structurent l'organisation, les projets et les activités développées sur ces temps.

## ORIENTATIONS EDUCATIVES DE LA CCEDA:

Permettre à l'enfant de s'épanouir dans son temps de loisirs

- De se développer de manière harmonieuse
- De respecter ses rythmes de vie, de repos et ses besoins spécifiques

Proposer des activités physiques, culturelles ou manuelles permettant la sociabilisation de chacun où le respect, la tolérance et la solidarité sont des maître-mots

Éveiller la curiosité des jeunes sur la connaissance de son environnement et les échanges vers autrui

Développer leur autonomie et inciter leur implication au quotidien

Veiller à cultiver le lien avec les parents pour une meilleure connaissance des uns et des autres

Les élus de la CCEDA souhaitent que les thématiques suivantes soient développées dans les ACM sur :

L'ouverture d'esprit et le développement de la curiosité

Le vivre ensemble et la citoyenneté

Le développement durable et l'écocitoyenneté

La découverte de son environnement local et patrimoine proche

## L'Union Française des Centres de Vacances : UFCV

L'Ufcv, acteur de l'économie sociale et solidaire, est une association nationale reconnue d'utilité publique. Elle combat toute forme de sectarisme et d'exclusion, et agit prioritairement pour :

- Développer et promouvoir des actions d'animation, d'éducation, de formation et d'insertion sociale et professionnelle dans tous les temps de la vie
  - Accompagner les jeunes dans les temps de loisirs et de vacances ainsi que dans les temps périscolaires
  - Favoriser le lien intergénérationnel, interculturel, ainsi que le développement d'actions de solidarité
  - Contribuer à la protection physique et morale des personnes, notamment par des actions de prévention
- Former des bénévoles et des volontaires s'engageant dans la vie sociale et culturelle

Làïque et pluraliste, elle agit dans les domaines de :

- La **formation**, avec le Bafa/Bafd et la formation professionnelle aux métiers de l'animation sociale et l'aide à la personne
- L'**insertion**, à travers des actions d'accompagnement de publics en difficultés.
- L'**animation**, en proposant des séjours de vacances pour tous les jeunes et des vacances adaptées pour les enfants et les adultes.

L'UFCV intervient également **en animation territoriale** et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique sociale, éducative et culturelle.

Concernant ce dernier point, la délégation régionale située à CLERMONT FERRAND gère et coordonne différentes structures d'accueils de loisirs dans le département. Par ses actions d'animation territoriale, l'UFCV favorise :

- Le développement du territoire
- L'accompagnement des élus et décideurs locaux, notamment dans leur politique enfance-jeunesse
- Le développement de la citoyenneté et l'émergence d'une démocratie locale participative
- Le renforcement de la cohésion sociale

## PROJET EDUCATIF DE L'UFCV

Dans ce contexte, l'équipe de direction et d'animation des accueils de loisirs devra se centrer sur de grands objectifs :

⇒ **Bon accueil des enfants et des parents:**

- ◇ Faire preuve de politesse, de bonne humeur pour un accueil chaleureux,
- ◇ Avoir une attention personnelle pour chaque personne accueillie
- ◇ Parler de manière positive aux parents de leur (s) enfant (s)
- ◇ Savoir transmettre les infos sur la journée mais aussi savoir recevoir les infos du matin

⇒ **Veiller au rythme de l'enfant**

- ◇ laisser le temps aux enfants de s'intégrer au début de journée
- ◇ Aménager des espaces pour les différents moments de la journée
- ◇ Libre accès aux jeux/jouets

⇒ **Communiquer avec les parents**

- ◇ Faire connaître le règlement intérieur

◇ **Les règles de vie**

- ◇ Les valeurs dispensées au cours des journées d'accueil

⇒ **Chaque animateur doit être à l'écoute de l'enfant**

- ◇ Il doit veiller au bien-être de chacun d'entre eux et être disponible pour une écoute bienveillante
- ◇ Les espaces dédiés aux diverses activités ( jeux collectifs, puzzles, jouets, lego,...) doivent permettre à l'enfant de faire son choix sur les activités libres

Ces aménagements d'espace et ces propositions de jeux font l'objet d'évaluations fréquentes au cours de réunions hebdomadaires afin d'adapter si nécessaire ces propositions. De même, pendant ce temps de réunion, les plannings d'activités sont élaborés et toutes les questions relationnelles sont débattues pour assainir les potentiels différends ou pour améliorer les conditions d'accueil.

# 4. INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Chaque valeur présentée dans le Projet Pédagogique précédent reste valable. Toutes sont régulièrement rappelées et discutées au cours du regroupement quotidien par tous les acteurs de la journée, enfants et adultes.

## BIENVEILLANCE

Valoriser les qualités de chacun

Prendre en compte les émotions de chacun



Développer la parole créative



Bâton magique : paroles et bonnes actions

Les après-midis : yoga et relaxation/ mouvement sur musique douce



Suggérer les bonnes pensées



Visualisation et valorisation des travaux de chacun



S'exprimer de manière positive



Communication avec les autres



Développer l'entraide des enfants entre eux dans la vie quotidienne et pendant



Collaboration des enfants sur des activités en cours

# RESPONSABILITE

Développer l'autonomie

Faire prendre à l'enfant une part active dans les besoins du quotidien



Gestion du temps de son activité



Liberté de la faisabilité de l'activité



Mise en place d'activités semi-dirigées



Activités physique/manuelles/culturelles en autonomie



Donner des responsabilités sur les temps communs



A tour de rôle les enfants sont responsables d'ateliers

Assumer ses choix



Reconnaître son comportement



Rappel des règles de bienveillance

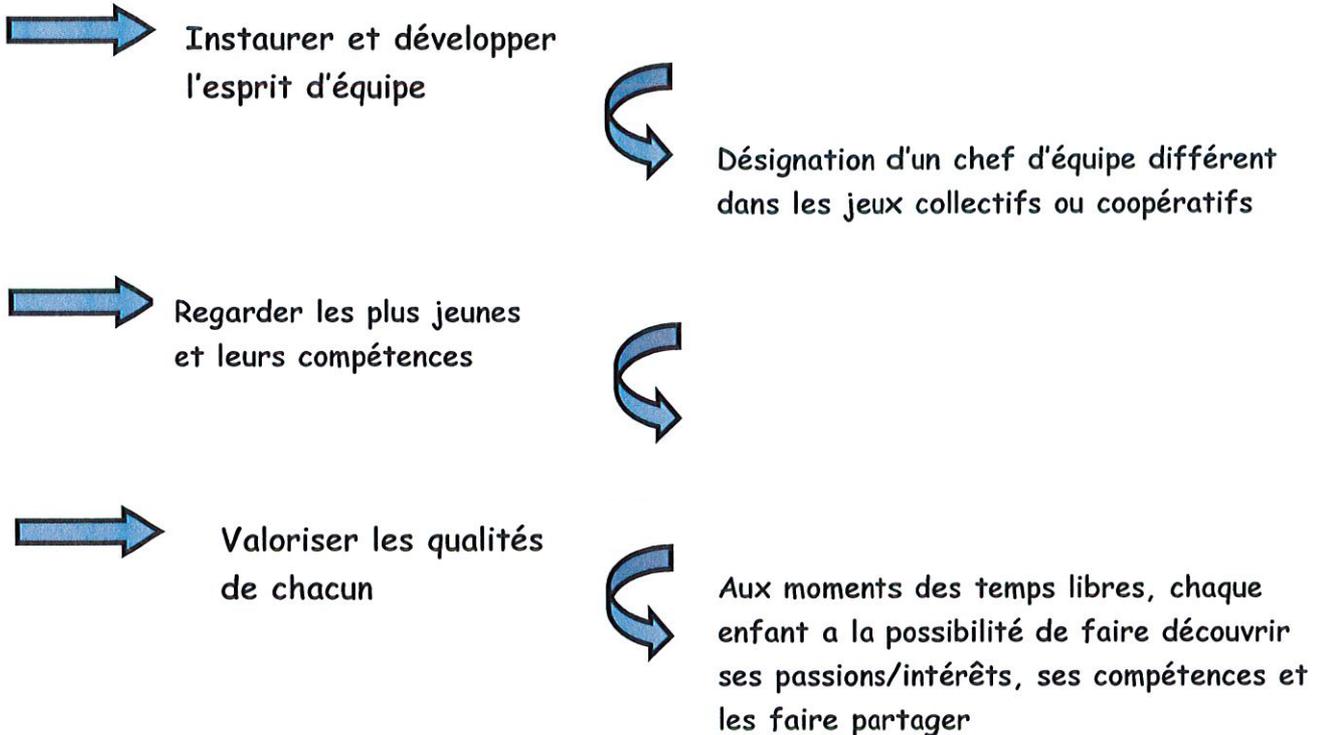


Organisation de temps de débat régulier

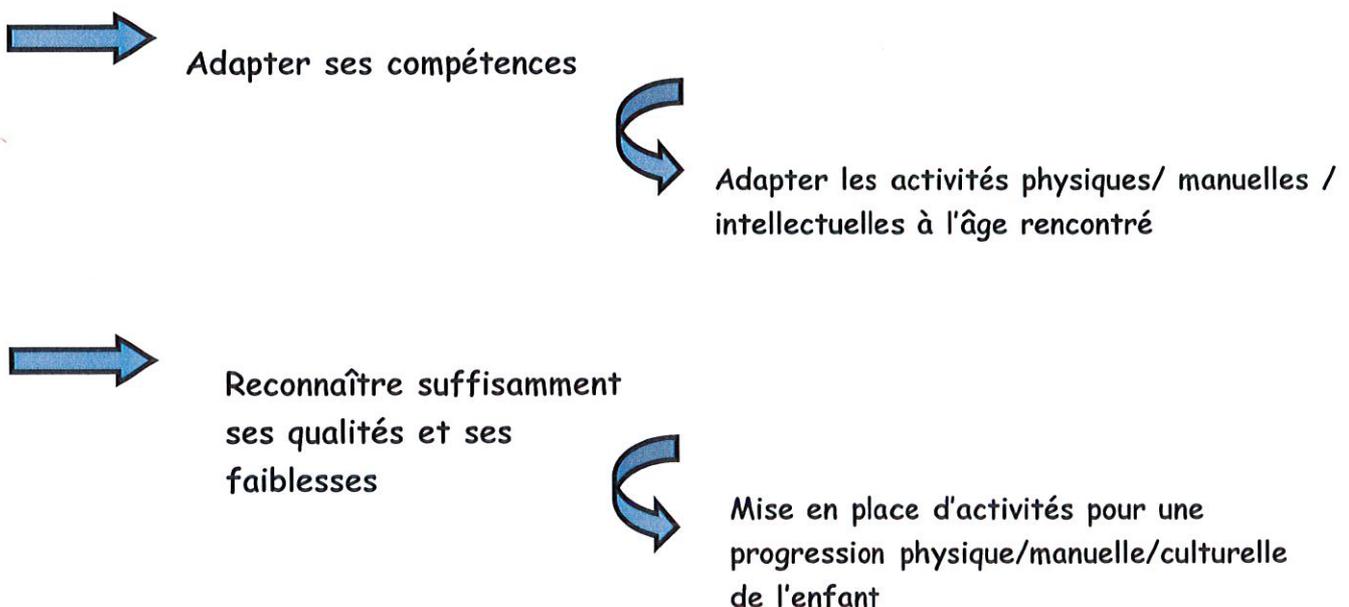
# RESPECT

## Favoriser l'acceptation de soi

### Reconnaître l'autre en tant que personne à part entière



## Assumer son identité physique et intellectuelle



# 5. FONCTIONNEMENT

## • MODALITES D'INSCRIPTION et GESTION DES PRESENCES

Pour tout temps d'accueil géré par l'UFCV, un dossier d'inscription est à retirer auprès de l'UFCV.

Ce dossier contient :

- Une fiche de renseignements
- La fiche sanitaire
- Les autorisations parentales (photo, sorties...)
- La photocopie des vaccinations
- Le formulaire prélèvement automatique
- Un formulaire « portail familles » avec l'adresse du site portail familles : <http://portail-familles.ufcv.fr>

L'adresse du site internet UFCV joze-culhat : (<http://portail-animation.ufcv.fr/al-jozeculhat@ufcv.fr>) est donné afin d'avoir accès à :

- \* Le règlement intérieur de la structure
- \* Les programmes d'activités
- \* Les menus
- \* N° tel : 06.11.15.26.52

Une fois le dossier rempli et retourné, un compte famille est créé, les parents peuvent donc inscrire directement leur enfant en ligne pour tous les périodes d'accueil et recevoir leur facture par mail, ...

Des modalités d'inscription, à respecter, sont spécifiées dans le règlement intérieur.

Le planning quotidien est imprimé. Un animateur est en charge de noter l'heure d'arrivée et de départ de chaque enfant. Ce système permet d'éditer les factures dédiées aux parents.

## • ORGANISATION QUOTIDIENNE

### ACCUEIL ET POINTAGE

L'accueil des parents et des enfants se déroule :

Matin : 7h15 à 9h00

Midi : 11h30 à 12h00 et 13h30 à 14h00

Soir : 17h00 à 18h30

L'équipe d'animation enregistre le nom, le prénom, le choix de l'inscription (à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas).

En aucun cas, un enfant ne pourra sortir du centre sans la personne responsable de celui-ci et sans qu'un animateur ne soit au courant.

Durant ce temps d'accueil, chacun joue selon son désir. Les animateurs présents sont sollicités par les enfants des jeux divers.

### ***JOURNEE TYPE***

7h15/9h00 : accueil des enfants

9h00 : discussion autour des valeurs de l'ACM d'une manière ludique et sur les activités de la journée

9h45/ 11h00 : activité manuelle (durée selon l'âge des enfants)

11h00/12h15 : jeux libres

12h15/ 13h15 : repas

13h15/14h30 : temps libre (jeux calmes + 6 ans) / temps calme (sieste – 6 ans)

14h30/ 16h00 : jeux collectifs, activité manuelle...

16h00/16h30 : goûter

16h30/17h00 : jeux libres

17h00/18h30 : accueil des parents, jeux libres

## ***REUNION D'ENFANTS***

Tous les matins entre 9h00 et 9h45 nous rassemblons tous les enfants, lors de cette réunion nous abordons différents points :

- Présentation de l'équipe d'animation pour les nouveaux participants
- Présentation et discussion du thème choisi de la semaine
- Rappel des règles de vie
  
- Présentation du programme de la journée et des activités
- Répartition des enfants dans chaque activité (selon leur envie)

C'est aussi un moment où les enfants font part de leurs demandes et posent des questions.

## **LES PROJETS ET D'ANIMATIONS ET D'ACTIVITES**

Les activités manuelles, les jeux collectifs/coopératifs sont en cohérence avec les thèmes choisis mais aussi avec les valeurs du projet pédagogique.

## ***LES TEMPS D'ANIMATION***

Les animateurs proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge. Ils préparent à l'avance leur activité et le matériel nécessaire dans un lieu adéquat. Tout au long de l'activité, les animateurs s'engagent à porter de l'attention à chaque enfant.

L'équipe d'animation veille donc à ce que tous les enfants aient une place importante à ses yeux et au sein du groupe, qu'ils puissent s'exprimer librement, respecter les autres et être respecté.

La présence des animateurs est active sur tous les temps d'animation quelles que soient les activités.

Après chaque activité l'animateur, avec l'aide des enfants, doit ranger tout le matériel à sa place et doit remettre la salle dans l'état où il l'a trouvée à son arrivée.

## ***LE TEMPS CALME***

Les plus jeunes s'installent dans la salle de sieste ainsi que ceux qui en ressentent le besoin. Chaque animateur organise ce temps en amont. Les enfants sortent de la sieste de manière échelonnée selon le réveil de chacun.

## ***LE TEMPS LIBRE***

Les plus âgés s'occupent librement mais dans le calme. Possibilité de récupération, permettre de « ne rien faire », dessin, lecture, lego...

Les animateurs veillent à ce que le temps calme soit respecté pour chacun. De plus, ils jouent avec les enfants selon les envies, les demandes, et besoins exprimés.

## ***LES SORTIES***

Elles seront envisagées selon les thèmes des différents programmes des vacances.

Elles seront aussi en relation avec des objectifs pédagogiques (solidarité, culturel, autonomie...)

Les sorties auront pour but des partages, des échanges, des découvertes, des apprentissages....

## ***LES REPAS***

Les repas sont livrés par le restaurant scolaire de LEZOUX en liaison chaude. Une personne du personnel communal se charge de servir les repas. Les animateurs aident les plus jeunes à couper leurs aliments.

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant mange, goûte de tout (par sollicitation, sans forcer).

Elle favorisera par l'échange et l'exemple, l'autonomie, une tenue correcte à table, de rester à table le temps du repas, de se respecter mutuellement (politesse, partage).

L'équipe d'animation mange en même temps que les enfants.

Les enfants n'ont pas de place fixe, ils s'installent par affinité. A la fin du repas, chacun apprend à débarrasser sa table.

Les repas sont Le goûter est fourni par le restaurant scolaire de LEZOUX, il se déroule entre 16h et 16h30.

Les allergies et régimes alimentaires sont obligatoirement inscrits sur la fiche sanitaire, et répertoriées dans un classeur spécifique. Les enfants qui ont une allergie ou intolérance alimentaire ont leur repas fourni par leur famille.

## • CADRE DE VIE COLLECTIVE ET SES REGLES DE VIE

### **Les règles de vie pour les enfants :**

Elles sont instaurées pour permettre aux enfants un respect mutuel et sont affichées dans les locaux de la structure. Elles sont reprises régulièrement (réunions avec les enfants, rappels, ...).

#### **A l'intérieur du centre :**

- S'exprimer sans crier
- Respecter les locaux, le mobilier, le matériel
- Demander aux animateurs avant de quitter une pièce
- Marcher dans les locaux
- Respecter les autres enfants, les animateurs et le personnel de service
- Ranger le matériel après une activité

#### **A l'extérieur de centre :**

- Respecter la faune et la flore
- Mettre les papiers à la poubelle
- Ranger et mettre les jeux extérieurs à l'abri
- Ne pas grimper partout

### **Les règles de vie pour adultes :**

Lors des réunions, les règles de vie concernant les adultes sont établies, redéfinies ou rappelées :

- Avoir une tenue et une attitude correctes
- Avoir un langage adapté au public rencontré
- Etre logique, explicatif dans ses actions
- Appliquer ce qui est demandé à l'enfant (« montrer l'exemple »)
- Ne pas arriver sur son lieu de travail dans un état d'ébriété ou sous l'influence de produit illicite ou médicamenteuse

Une vigilance particulière est portée aux règles de sécurité, ainsi que tout ce qui touche au respect de la personne (violence, politesse).

-

### Le non négociable des règles de vie :

-

#### Enfants :

En cas de non-respect des règles de vie, l'explication de l'animateur a pour but de faire comprendre son comportement déviant soit en lui faisant réparer son erreur, soit en l'isolant (aller s'asseoir et réfléchir à son comportement). Nous veillons à ce que toute action faite soit comprise par l'enfant afin qu'il soit dans la compréhension et non la reproduction.

En cas de faute grave ou à répétition, l'équipe d'animation va alors en discuter avec la famille et l'enfant, voir les responsables UFCV .

#### Adultes :

Le non-respect des règles non négociables entraîne un entretien individuel avec le responsable de la structure, voir un avertissement par le responsable d'activité.

-

### Le renvoi :

#### Enfants :

En cas de répétition de faute grave due au non-respect des règles de vie, un entretien avec la famille est prévu afin d'établir un bilan de la situation et de prononcer une décision en conséquence.

En cas de non-paiement répétitif de grosses sommes allouées à l'accueil de loisirs, l'enfant ne pourra plus être accueilli tant que les parents ne se seront pas acquittés de leurs dettes.

#### Adultes :

En cas de faute grave en relation avec les règles non -négociables et de non-respect de leur contrat de travail.

# 6. EQUIPE D'ANIMATION

## COMPOSITION:

### Mercredi:

- Une directrice
- Une animatrice BAFA
- Une animatrice CAP Petite Enfance

### Vacances:

- Une directrice
- Une animatrice BAFA
- Une animatrice CAP Petite Enfance
- Un (e) animateur (trice) diplômé
- Stagiaire BAFA

## LES EQUIPES D'ENCADRANTS : rôles et responsabilités

### L'équipe de direction :

- Responsable de l'administration et de l'équipe d'animation
- Garante du projet pédagogique autant dans sa compréhension que dans sa mise en œuvre
- Anime les activités en cas de besoin
- Rôle de formation auprès de l'équipe, stagiaires
- Assure les relations avec les parents, les partenaires et les intervenants extérieurs
- Se conforme aux réglementations en vigueur

# LES EQUIPES D'ENCADRANTS : rôles et responsabilités

## L'équipe de direction :

- Responsable de l'administration et de l'équipe d'animation
- Garante du projet pédagogique autant dans sa compréhension que dans sa mise en œuvre
- Anime les activités en cas de besoin
- Rôle de formation auprès de l'équipe, stagiaires
- Assure les relations avec les parents, les partenaires et les intervenants extérieurs
- Se conforme aux réglementations en vigueur

## GESTION SANITAIRE

Une trousse des premiers secours est disponible et est disposée hors de portée des enfants dans toutes les salles utilisées.

Pour chaque enfant, une fiche sanitaire est remplie soit en début d'année, soit à chaque nouvelle inscription. Tous ces documents sont classés dans une boîte à disposition des animateurs et amené à chaque sortie à l'extérieur.

Le cas des enfants sous traitement est géré avec ordonnance du médecin et autorisation écrite parentale. Pour les enfants malades, nous contactons les parents afin qu'ils viennent chercher leur enfant pour son bien-être et dans le but de préserver la santé des autres enfants.

Une liste de numéros d'urgence est affichée dans les locaux.

Des pharmacies (une pharmacie complète permanente et trois pharmacies ambulatoires pour chaque déplacement) sont remises à jour régulièrement.

La personne qui prend en charge le soin d'un enfant note dans un carnet la date, l'heure, le nom et prénom de l'enfant, les soins effectués et si nécessaire l'appel aux parents ou aux compétences de secours.

### PANDEMIE : COVID 19

En cas de recrudescence du virus, des moments de discussion sont mis en place afin que l'équipe d'animation sensibilise les enfants à l'importance des gestes barrières pour limiter la propagation de celui-ci.

Le matériel nécessaire pour appliquer les protocoles gouvernementaux seront mis à disposition du personnel encadrant et des enfants (masques, savon, serviettes à usage unique, gel hydroalcoolique, affichages des gestes barrières, ...)

L'équipe d'animation veille à ce que chacun prenne en compte ses directives et les respecte.

# 7. COMMUNICATION / PARTENAIRES

## Les parents :

A chaque nouvelle inscription, les parents et leurs enfants sont invités à visiter les locaux. C'est une première rencontre qui permet à l'enfant de connaître les lieux, de rassurer et de dialoguer avec les parents sur le fonctionnement de la structure.

## Les collectivités et la CCEDA

Nous avons des contacts réguliers avec diverses personnes de la mairie :

- Le (s) maire (s)
- Les personnes du conseil municipal déléguées aux affaires de l'enfance
- Les employées communales : pour l'organisation des temps de repas
- Les agents techniques : présents pour tout ce qui concerne la logistique / matériel
- Les personnes coordonnatrices de la CCEDA
- Les cuisiniers du restaurant scolaire de LEZOUX

## Instances référentes :

UFCV : le référent de l'animation territoriale. Il a la responsabilité du :

Le budget

Les bilans CAF

La gestion des relations

La promotion de l'accueil de loisirs

Autres prestations de services demandées par la collectivité (service minimum...)

**DRJSCS/CAF** : instances auprès desquelles sont faits : les déclarations, le compte-rendu des activités développées et qui ont un rôle de contrôle

**PMI** : donne l'habilitation pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans en fonction des locaux de la structure

## • COMMUNICATION

Les programmes, les menus et diverses informations sont affichés sur un tableau extérieur près du portail de l'école ou sur la porte de la MAISON de l'ENFANCE à JOZE et au bureau de l'UFCV à Culhat.

Lors des sorties, nous mettons une affiche sur le portail de l'école pour signaler que nous sommes en dehors du centre ainsi que le numéro de téléphone portable UFCV pour nous joindre si nécessaire.

Les programmes sont diffusés sur le site internet UFCV et envoyés aux mairies de JOZE et CULHAT et à la CCEDA.

Pour communiquer avec les familles, cela peut se faire de plusieurs manières soit :

A l'accueil ou au bureau

Par contact téléphonique

Par mail.

## 8. EVALUATIONS DES ACTIONS MENEES

Tout au long de l'année, des évaluations sont faites après chaque période de vacances ou des mercredis afin d'ajuster nos objectifs et la manière dont ceux-ci ont été mis en œuvre.

Nous nous concertons d'une manière informelle au quotidien pour ne pas perdre les informations du jour.

Chaque mardi, qui est une journée dédiée aux préparations des planning d'activités, ces réunions permettent de discuter de tous les actions menées et d'en faire une juste synthèse.

Nous partageons les échanges que chacun de nous a eu avec les enfants sur le ressenti des activités proposées.

Nous nous interrogeons sur les raisons pour lesquelles certaines actions n'ont pas abouti et quelles sont les solutions que l'on pourrait apporter pour améliorer les projets à venir.

Nous analysons les actions qui ont été les plus appréciées et les moyens que nous avons utilisés. Les bilans doivent être réguliers et non annuel car il faut une réaction immédiate pour permettre un accueil de bonne qualité.

Toutes ces conclusions nous permettent de nous repositionner par rapport aux valeurs et aux actions à mener.

Nous devons trouver des idées novatrices et pertinentes pour que les enfants qui sont accueillis aient des moments de découvertes et que permettre l'éveil de leur curiosité.

Nous devons rendre-compte auprès des organisateurs et gestionnaire du bien-fondé de notre Projet Pédagogique et de sa mise en œuvre par rapport à leurs intentions pédagogiques et éducatives du territoire.